



CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES SSIAP 3

PRE-REQUIS

Personne titulaire d'un diplôme de niv. 4 de l'Education Nationale ou chef d'équipe SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience. Secourisme : PSC1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE 1 en cours de validité

Durée et organisation

31 jours (soit 216 H) + 1
jour d'examen (7H)

Dates

A définir

Reconnaissance

Délivrance du diplôme
SSIAP3

Intervenants

Formateur Agréé

Lieu

Centre de formation
Et Terrain

Prix

Nous consulter

Demande particulière

Nous consulter

Nombre de stagiaires

10 stagiaires
maximum

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre capable de remplir les missions dévolues au chef de service de sécurité incendie :

- Manager le service de sécurité
- Conseiller le chef d'établissement en matière de gestion des risques au quotidien et pendant les phases de travaux
- Etre l'interlocuteur des autorités (commission de sécurité)
- Contrôler le respect des obligations de contrôle et d'entretien des installations techniques de sécurité

PUBLIC

Toute personne dans une démarche de formation (tout public, salarié, demandeur d'emploi.....)

CONTENU

- 1. Le feu et ses conséquences :** Le feu : éclosion et développement / Comportement au feu : réaction et résistance au feu / Mise en œuvre des moyens d'extinction
- 2. La sécurité incendie et les bâtiments :** Matériaux de construction / Etudes de plan : savoir se situer sur un plan d'architecte / Outils d'analyse
- 3. Réglementation incendie :** Organisation générale de la réglementation / Classement des bâtiments Dispositions constructives et techniques / Moyens de secours / Visites Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées
- 4. Gestion des risques :** Analyse des risques/Réalisation des travaux / Documents administratifs
- 5. Conseil au chef d'établissement :** Information de la hiérarchie / Veille réglementaire
- 6. Correspondant des commissions de sécurité :** Commissions de sécurité : composition, rôle, les relations avec elles
- 7. Management de l'équipe de sécurité :** Organiser le service / Exercer la fonction d'encadrement / Notions de droit du travail /Notions de droit civil et pénal
- 8. Budget de service sécurité :** Suivi budgétaire du service / Fonction achat / Fonction maintenance.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

- Recyclage d'une durée de 21 heures obligatoire tous les 3 ans
- Les titulaires du diplôme ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité durant les 36 derniers mois doivent suivre une remise à niveau d'une durée de 35 heures pour accéder à l'emploi

Examen théorique et pratique devant un jury pour l'obtention du diplôme

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposé didactique avec diaporama
- Mise en situation : Mise en œuvre des extincteurs et RIA, analyse de projets, lecture de plans, classement, détermination des contraintes réglementaires, mise en situation de management

